

Séance Plénière CESER Bourgogne-Franche-Comté 11 décembre 2017

Rapport – 4-2 – Avis sur le projet de Schéma départementaux d'amélioration de l'accessibilité des services au public (SDAASP) du Jura

Déclaration de Michel Faivre-Picon pour la CGT

L'Etat contraint les collectivités à travers les SDAASP à répondre aux besoins des populations d'amélioration de l'accessibilité des services au public.

Comme nous l'avons déjà relevé à deux reprises ici même, la CGT constate un désengagement continu des services de l'Etat dans les départements. Ce sont bien des choix politiques, mûrement décidés par les gouvernements successifs, qui obligent les collectivités à assurer les services de proximité sans moyen supplémentaire. Si nous en sommes aujourd'hui à vouloir améliorer l'accessibilité des services au public, c'est parce que les services publics dans les territoires ont été petit à petit supprimés. Ceux qui ont récemment essayé de demander une carte grise ne nous démentiront pas !

La CGT rappelle que les services publics sont des outils économiques, de solidarité, de citoyenneté, de redistribution et de cohésion sociale.

L'avis note, à juste titre, que le Conseil Départemental du Jura n'a pas fait beaucoup d'effort en apparence pour proposer un SDAASP, lequel manque d'ambition, manque de propositions concrètes. Pour autant, comme d'autres départements, le département du Jura connaît depuis quelques mois une recrudescence de situations qui viennent dégrader le service public en place : fermeture de la ligne TER St Claude – Oyonnax à partir du 10 décembre 2017, avec toujours de forte menace sur le maintien de la ligne des hirondelles, cette ligne TER qui traverse une grande partie des territoires montagneux du Jura, annonce de la fermeture de plusieurs services à l'hôpital de St Claude, fermeture des accueils CARSAT, services cartes grises, permis de conduire, etc ...

Dans ce contexte, proposer un SDAASP revient à demander à une collectivité qui n'en a pas les moyens (le département) de faire un peu de rafistolage de toute la casse orchestrée via les plans d'austérité, par les décideurs politiques nationaux.

Par ailleurs, encore une fois dans ce SDAASP, il est fait état de la volonté d'aider à la création de maison de santé pluridisciplinaires, comme si ce dispositif était une réponse appropriée aux conséquences des réformes engagées par l'ARS depuis des années et aux déserts médicaux. Nous persistons à penser que ce n'est pas la bonne réponse. Nous pensons que les services de santé doivent être articulés entre tous les acteurs, centrés sur un hôpital de proximité qui travaille en lien avec les autres professionnels, et notamment par un maillage du territoire avec des centres de santé, donc avec des praticiens et des médecins salariés.

Enfin, une partie importante des schémas d'accessibilité est liée au SRADDET ; le SRADDET devra donc être l'occasion de croiser les besoins et les demandes, notamment de services au public, du Conseil Régional, des départements et des collectivités territoriales.

La CGT relève avec satisfaction que l'avis critique implicitement le désengagement continu de l'Etat dans les territoires ce qui accentue les fractures territoriales. Elle s'interroge sur le rôle des collectivités territoriales pour pallier aux carences de l'Etat.

La CGT votera l'avis.